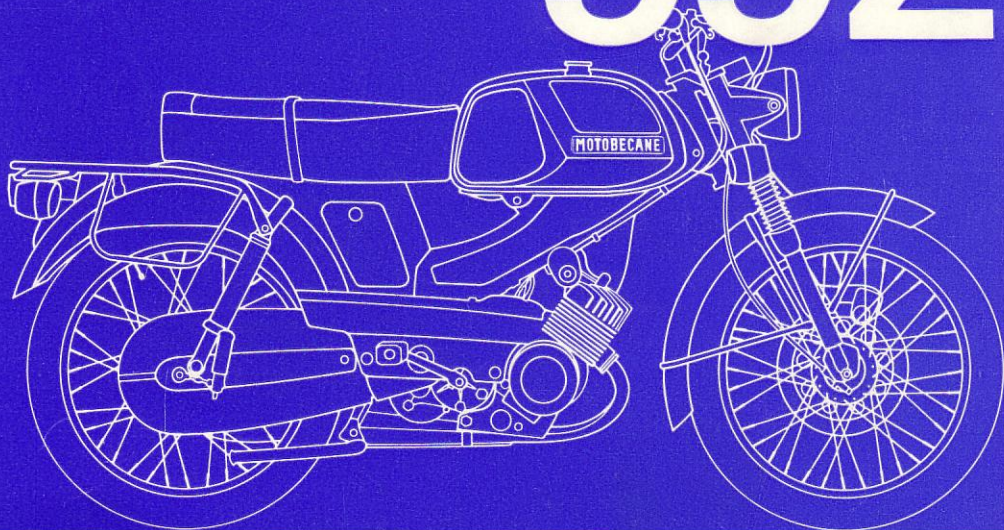




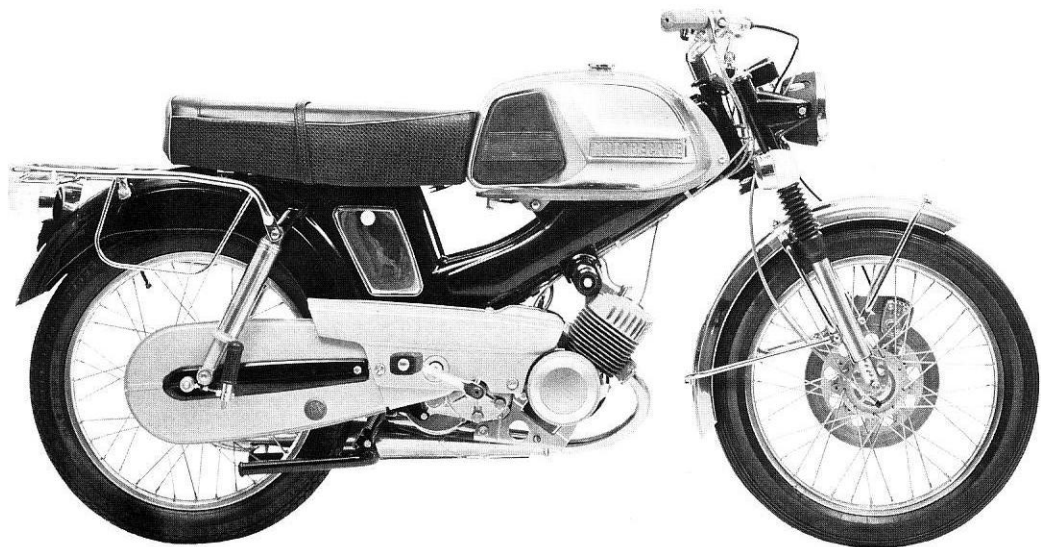
notice d'emploi

MOTOBECANE

99Z



5E



QUELQUES CONSEILS

Lisez attentivement cette notice d'emploi. Vous pourrez ainsi tirer la meilleure performance de votre Mobylette Spéciale 99 Z.

Un rodage de 1 000 à 1 500 km est nécessaire pour en obtenir le plein rendement.

Soyez en règle avec votre assurance et conformez-vous aux dispositions du Code de la Route.

Votre Mobylette Spéciale 99 Z

AVANT UTILISATION

Carburant	Page 7
Réglages	Pages 7 et 8

UTILISATION

Mise en route	Pages 9 et 10
Pour régler la vitesse	Page 10

GRAISSAGE	Pages 11 et 12
-----------------	----------------

DÉCALAMINAGE	Page 12
--------------------	---------

RÉGLAGES	Pages 13 à 18
----------------	---------------

INCIDENTS DE ROUTE	Pages 19 et 20
--------------------------	----------------

CONDITIONS DE GARANTIE	Page 24 et 25
------------------------------	---------------

EXTRAIT DU CODE DE LA ROUTE	Pages 27 à 32
-----------------------------------	---------------

IDENTIFICATION

PLAQUE DE CONSTRUCTEUR :

Fixée sur la douille de direction, indiquant notamment le type de la machine et le numéro de série.

NUMÉRO DE SÉRIE :

Frappé à la partie inférieure droite du cadre servant à la fixation de la boîte-relais.

INDICATION DE LA CYLINDRÉE :

Gravée sur le carter moteur droit.

PLAQUE MOTEUR :

Située sur l'ailette droite de la culasse.

*Nos machines font l'objet des brevets
S.G.D.G. suivants :*

1.183.833 — 1.195.443 — 1.239.961 — 1.252.842
1.269.194 — 1.271.578 — 1.283.222 — 1.325.736
1.330.221 — 1.336.253 — 1.337.393 — 1.369.469
1.418.139 — 1.509.102 Add. 91.793 — 1.529.625
1.551.875 — 1.539.178 — 1.553.020 — 1.573.163
70.27710 — 71.39911 — 72.14403 — 72.09944
73.02083 — 73.27947 — 74.08225 — 74.27398
74.398 — 74.43473 — 75.03562 — 75.07346
75.16207 — 75.17304 — 75.24532 — 76.07379
76.19902 — 76.19716 — 76.30626

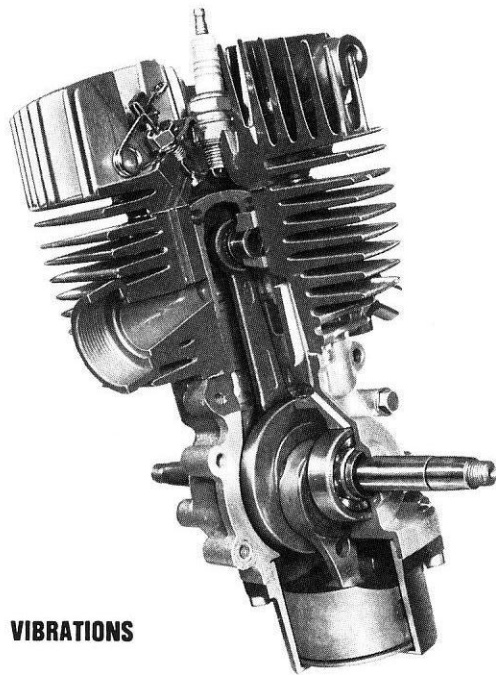
*et de nombreux brevets étrangers, ainsi
que de nombreux dépôts de marques
et de modèles.*

L'utilisation de la Mobylette Spéciale 99 Z n'est soumise à aucune formalité administrative (ni immatriculation ni permis de conduire). Toutefois la machine doit porter une plaque d'identité indiquant le nom et le domicile du propriétaire.

L'âge minimum de son conducteur est de 14 ans.

Le transport d'un passager n'est autorisé qu'à condition que l'âge de ce dernier n'excède pas 14 ans.

**MOTEUR
A PISTON D'ÉQUILIBRAGE
ET ADMISSION PAR CLAPETS
ASSURANT LA MEILLEURE PERFORMANCE
A BAS RÉGIME ET L'ABSENCE DE TOUTES VIBRATIONS**



AVANT UTILISATION

CARBURANT :

Nous préconisons exclusivement le mélange autolubrifiant BP-ZOOM. En l'absence du mélange BP-ZOOM classique, on peut utiliser en mélange à faire (non préparé) :

- 1° l'huile BP Energol 2 Temps type HV dans la proportion de 4%;
- 2° à défaut de cette huile, toute huile 2 Temps des grandes marques internationales dans la proportion de 4%.

La garantie de notre matériel est subordonnée au respect de ces prescriptions.

Contenance du réservoir : 8,7 litres.

ROBINET :

Le robinet de carburant se trouve sur le côté droit de la machine, sous le réservoir

- Levier à droite (vers l'avant) : position OUVERT.
- Levier vers le bas : position RÉSERVE.
- Levier à gauche (vers l'arrière) : position FERMÉ.

BOITE-RELAIS :

Remplir la boîte avec 85 cm³ d'huile BP Energol

SAE 40, et contrôler ensuite le remplissage, l'huile devant affleurer le bouchon.

A 500 km, première vidange. Ensuite, surveiller le niveau tous les 2 000 km et vidanger tous les 4 000 km.

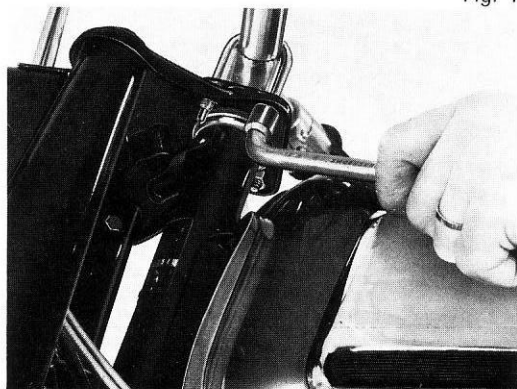
RÉGLAGE DU GUIDON :

Le guidon est réglable en orientation.

Pour cela, il suffit de desserrer à l'aide d'une clé de 10 les écrous maintenant les étriers de fixation (Fig. 1).

Après réglage, ne pas oublier de resserrer les écrous.

Fig. 1



RÉGLAGE DU PHARE :

On effectue le réglage du phare par les vis de fixation latérales (Fig. 2).

On doit éclairer la route sur une distance d'une trentaine de mètres.

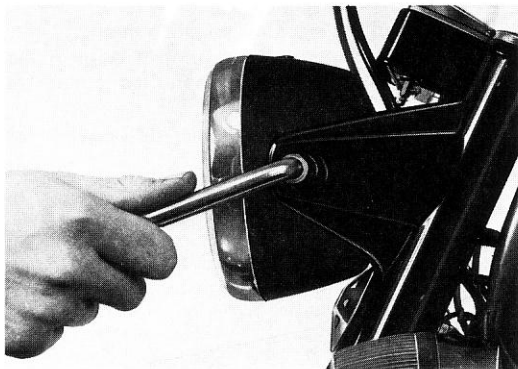


Fig. 2

ANTIVOL :

La machine est équipée d'un antivol de direction NEIMAN. Pour le faire fonctionner, engager la clé dans la serrure; tourner la clé vers la gauche en enfonçant l'ensemble, en même temps, tourner le guidon vers la droite, de manière à amener le verrou en face de son logement. Le doigt de ver-

rouillage s'enclenchera. Ramener la clé dans l'axe et la retirer.

AVERTISSEUR SONORE :

Commandé à main gauche, au guidon.

INDICATEURS DE CHANGEMENT DE DIRECTION - FEU STOP :

La Mobylette Spéciale 99 Z est équipée d'indicateurs de changement de direction et d'un feu stop. Les indicateurs de changement de direction sont commandés par un commutateur à gauche au guidon (Fig. 3).

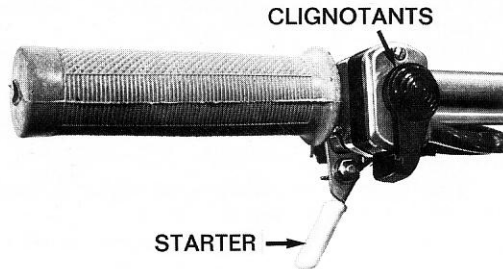


Fig. 3

PRESSIION DES PNEUMATIQUES :

La pression de gonflage est de 1,500 kg à l'avant, 1,800 kg à l'arrière.

UTILISATION

MISE EN ROUTE EN PÉDALANT :

- 1° Ouvrir le robinet de carburant.
- 2° Décompresser en actionnant le levier situé à main droite et pédaler comme sur une bicyclette, en gardant la poignée des gaz en position fermée.
- 3° Quand la machine dépasse la vitesse d'un piéton, lâcher le levier de décompression et **tourner vivement la poignée des gaz vers soi**. Le moteur doit partir franchement.

ON PEUT ÉGALEMENT DÉMARRER SUR BÉQUILLE (Fig. 4) :

- 1° En gardant le levier de décompresseur en action et en laissant la poignée des gaz à la position fermée, lancer le moteur en appuyant énergiquement sur la pédale et en accompagnant celle-ci jusqu'au bas de sa course.
- 2° Le moteur étant alors mis en rotation, lâcher le levier de décompresseur et tourner vivement la poignée des gaz vers soi. Le moteur doit partir franchement en entraînant la roue arrière.
- 3° Arrêter la roue arrière d'un coup de frein (levier de frein arrière à gauche) et laisser le moteur



Fig. 4

tourner au ralenti. Remettre la machine sur roues et partir en ouvrant les gaz.

Ce mode de démarrage est utilisable en toute circonstance, mais il est particulièrement recommandé en côte, car on évite ainsi d'avoir à entraîner la machine au moment où l'on atteint la vitesse qui correspond à l'enclenchement de l'embrayage.

Il y a lieu de noter que lorsqu'on met la Mobylette Spéciale 99 Z sur béquille, il ne faut en aucun cas laisser retomber la machine vers l'arrière. Il est

nécessaire de l'accompagner dans son déplacement en soutenant l'arrière, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée en position stable.

Pour faciliter le départ, agir sur le levier situé sur le guidon à main gauche et commandant le starter (Fig. 3). Ce levier est manœuvrable sans qu'il y ait à lâcher les mains. On ne doit le maintenir que quelques instants. Il est automatiquement rappelé par un ressort. Insister plus particulièrement par temps froid.

Ne jamais se mettre en selle et pédaler quand la Mobylette Spéciale 99 Z est sur béquille

POUR RÉGLER LA VITESSE :

En marche, la vitesse est réglée par la poignée tournante plus ou moins ouverte.

POUR RALENTIR ET S'ARRÊTER :

Pour ralentir, ramener la poignée au repos, et, s'il en est besoin, actionner les deux freins.

Quand la vitesse est de nouveau tombée à la vitesse d'un piéton (6 km/h), soit par freinage, soit par ralentissement obtenu à la suite de la fermeture des gaz, sans action sur le décompresseur, le débrayage se déclenche et libère le moteur de la poulie d'entraînement. **Avec la poignée tournante en position de repos, le moteur continue à tourner au ralenti.**

La machine arrêtée, moteur tournant au ralenti, il suffit au conducteur d'ouvrir les gaz pour repartir (ceci est possible grâce à l'embrayage automatique double SUPER DIMOBY).

La machine étant munie du changement de vitesse automatique MOBYMATIC, la démultiplication se met d'elle-même au rapport correspondant aux conditions de route.

Dans les grandes descentes, se rappeler que le moteur constitue le meilleur des freins et permet, gaz fermés, de descendre des pentes jusqu'à 10 % à une vitesse raisonnable. La poignée tournante étant en position de repos, on peut actionner simultanément les deux freins pour produire un arrêt immédiat si nécessaire.

Dans les très longues descentes, en montagne, ne pas fermer le robinet de carburant, car on supprimerait le graissage du moteur sans gain appréciable sur la consommation de carburant.

La machine étant munie d'un MOBYMATIC, est capable de monter toutes les côtes sans qu'il y ait à pédaler. Ne pas descendre les côtes avec la boîte-relais en position « Bicyclette ».

POUR ARRÊTER LE MOTEUR :

L'arrêt total nécessite, dans les derniers mètres, l'action du décompresseur par l'intermédiaire du levier de commande à main droite.

À l'arrêt, ne pas oublier de fermer le robinet de carburant.

UTILISATION EN BICYCLETTE :

La Mobylette Spéciale 99 Z peut, éventuellement, être utilisée comme une bicyclette. A cet effet, elle est munie d'une boîte-relais à deux positions : Moteur-Cycle. Cette boîte-relais comporte à sa partie droite un bouton de manœuvre à deux positions : position enfoncée : MOTEUR - position sortie : CYCLE. Ce bouton ne doit être manœuvré que la machine étant à l'arrêt. Pour passer de la position Moteur à la position Cycle, on tire le bouton vers l'extérieur, on lui fait effectuer un quart de tour et on le laisse reposer dans le logement « Position sortie ». Pour repasser à la position Moteur, on tourne le bouton d'un quart de tour et, dès que la machine avancera, le bouton s'enfoncera de lui-même (Fig. 5).

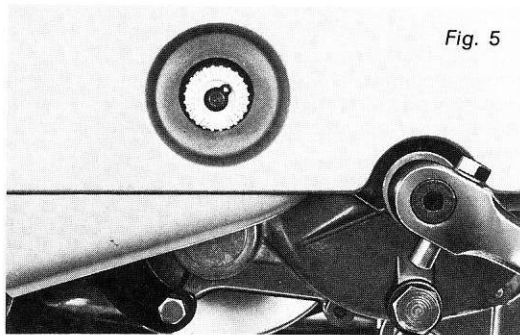


Fig. 5

GRAISSAGE

BOITE-RELAIS :

Remplir la boîte avec 85 cm³ d'huile BP ENERGOL SAE 40, et contrôler ensuite le remplissage, l'huile devant affleurer le bouchon.

A 500 km, première vidange. Ensuite, surveiller le niveau tous les 2 000 km et vidanger tous les 4 000 km.

Tous les 1 000 km

CHAÎNE :

Tous les 1000 km, la chaîne devra être graissée avec de l'huile BP ENERGOL MOTOR OIL SAE 50, en utilisant de préférence un pinceau et en déposant l'huile à l'intérieur de la chaîne. Faire tourner la roue pour graisser toute la longueur de la chaîne (Fig. 6).

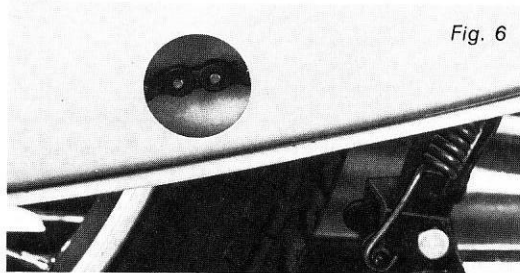


Fig. 6

Nous recommandons en tout cas de ne jamais immerger la chaîne dans un bain anti-graisse (trichloréthylène par exemple), qui assècherait les rouleaux.

CHANGEMENT DE VITESSE AUTOMATIQUE MOBYMATIC

Graisser à la fois l'embrayage et la poulie motrice du changement de vitesse automatique par le graisseur central, à la BP ÉNERGREASE C 3 G (Fig. 7).

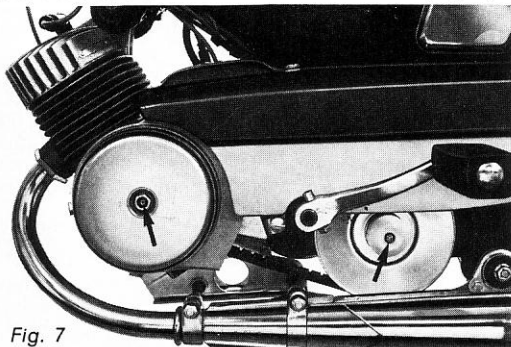


Fig. 7

Graisser la poulie réceptrice du changement de vitesse automatique par le graisseur central, à la BP ÉNERGREASE C 3 G (Fig. 7).

Tous les 6 000 km

MOYEURS :

Les moyeux avant et arrière doivent être garnis

de graisse BP ÉNERGREASE L 2 Multipurpose, sans excès, tous les 6 000 km.

DIVERS :

Graisser l'entraînement de compteur à la BP ÉNERGREASE C 3 G. Graisser de temps à autre les articulations des diverses commandes et les entrées de câbles avec de l'huile BP Huile Domestique au moyen d'un pinceau.

DÉCALAMINAGE :

Le mélange BP ZOOM préconisé ne provoque que des dépôts de calamine peu abondants et faciles à enlever.

Tous les 6 000 km, on fera procéder par un Agent de la Marque au décalaminage de l'échappement et, tous les 12 000 km, à un décalaminage plus complet (dessus de piston, culasse et lumière d'échappement).

Les chiffres de 6 000 et 12 000 km ne doivent pas être pris d'une façon absolue et il y a lieu de décalaminer dès que les symptômes suivants sont perceptibles :

- Manque de puissance au moteur
- Mauvais départs
- Retours au carburateur
- Bougie encrassée
- Échauffement exagéré
- Marche saccadée dite « en quatre temps »

REGLAGES DIVERS

CHAÎNE :

La chaîne de transmission, très renforcée, doit

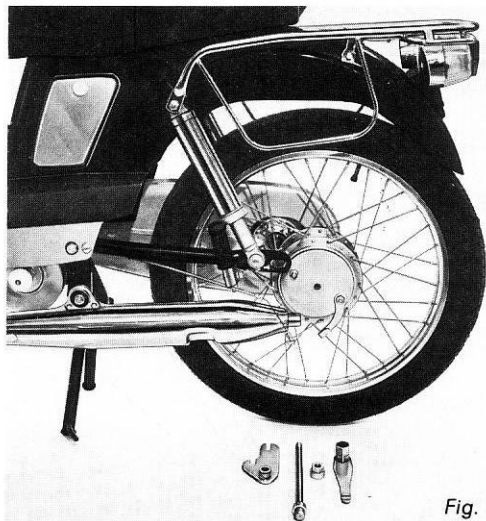


Fig. 8

être tendue sans excès ; la régler la machine étant montée par un conducteur.

CREVAISONS :

La roue arrière est munie d'un moyeu à broche. Le démontage de la roue arrière s'effectue après dépose de la broche et de l'entretoise-patte d'ancrage côté plateau de frein sans aucun démontage du carter de chaîne, le pignon arrière restant sur la machine. Au remontage, ne pas oublier d'engager l'entretoise-patte d'ancrage de point fixe sur le point fixe situé sur le bras oscillant (Fig. 8).

DÉCOMPRESSEUR :

Le réglage du décompresseur s'effectue au guidon. Le décompresseur doit ouvrir franchement (1 mm à la soupape).

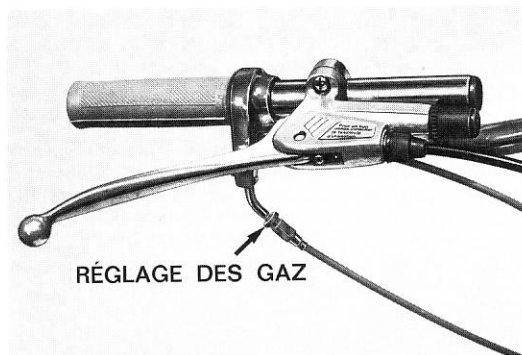
Ne pas tendre la commande du décompresseur à l'excès mais laisser un léger jeu afin d'assurer la fermeture. Le contraire provoquerait la destruction de la soupape, d'où perte de puissance.

GAZ :

Ce réglage s'effectue au guidon (Fig. 9).

STARTER :

Ce réglage s'effectue au guidon.



RÉGLAGE DES GAZ

Fig. 9

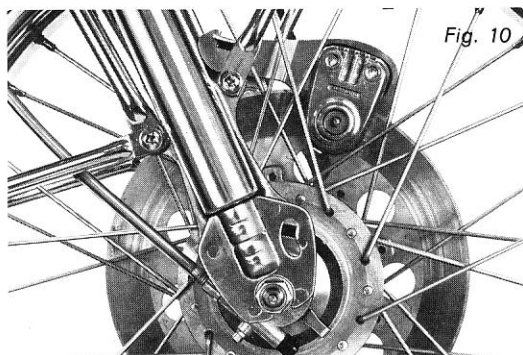


Fig. 10

FREINS :

Frein avant à disque, à commande hydraulique.

A - Réglage de l'écartement des garnitures :

L'étrier porte-garniture de frein comorte une garniture fixe (Fig. 10) (côté intérieur du disque) et une garniture mobile (côté extérieur du disque) (Fig. 11). Il importe d'abord que la garniture fixe soit à une distance approximative de 0,5 mm du disque. On obtient ce résultat en déplaçant l'ensemble de l'étrier par action sur la vis de réglage V

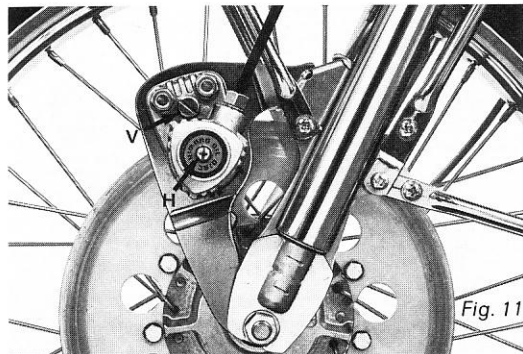


Fig. 11

En desserrant cette vis, on rapproche la garniture fixe du disque, par déplacement de l'étrier complet.

Dans ces conditions, la garniture mobile s'est éloignée du disque, en position repos, et il y a lieu de la rapprocher à 0,5 mm environ du disque. Pour cela, on agit du côté poignée sur le piston de réglage, commandé par vis cruciforme de réglage R, vis accessible après démontage du capuchon de protection

En vissant R, on enfonce le piston de réglage, ce qui a pour effet, au niveau de la garniture mobile, de rapprocher celle-ci du disque.

Fig. 12

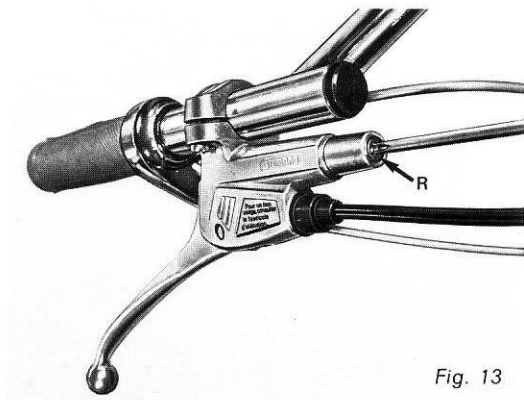
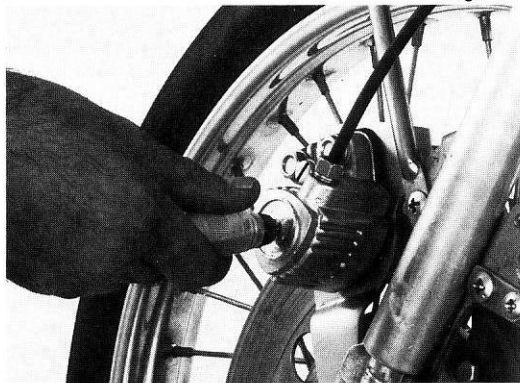


Fig. 13

B - Complément d'huile :

(Opération à effectuer lorsque les garnitures, étant en bon état, le piston de réglage est arrivé à fin de course.)

Pour compléter le remplissage du circuit hydraulique, ce qui est nécessaire quand le piston de réglage, commandé par la vis R, est arrivé en fin de course, il y a lieu de procéder comme suit :

- 1° Dévisser à fond la vis cruciforme R qui commande le piston de réglage (Fig. 13).

- 2° Dévisser et retirer la vis H de remplissage du circuit d'huile, située sur l'étrier (Fig. 11).
- 3° A sa place, visser à fond la cartouche d'huile de rechange, après avoir coupé la partie non filetée de l'embout.
- 4° Appuyer sur le levier de frein en le maintenant à la main.
- 5° Envoyer l'huile dans le circuit hydraulique par pression sur la cartouche.
On sentira à la main le levier de frein s'écarter de la poignée et revenir à sa position « Repos ».

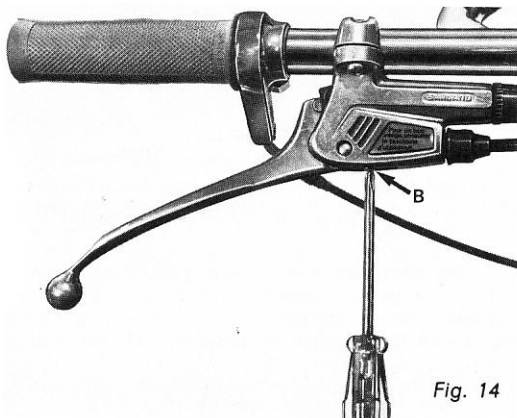


Fig. 14

- 6° Dévisser la cartouche de rechange et remettre en place la vis H.
- 7° Régler la vis de butée B du levier de commande du frein de manière que le levier ait, à son extrémité, 3 à 6 mm de course morte (Fig. 14).

FREIN ARRIÈRE :

Le réglage s'effectue au guidon (barillet et contre-écrou).

CARBURATEUR :

Le carburateur, bien réglé, doit assurer en toutes circonstances une carburation correcte. Il est muni d'un filtre silencieux d'aspiration et d'un starter, lequel permet un départ correct sous toutes températures.

Le carburateur comporte une vis de réglage de ralenti (Fig. 15) qu'il faut serrer pour accélérer la vitesse de ralenti. A noter que le câble des gaz doit avoir un léger jeu interdisant d'ouvrir le volet au braquage du guidon.

La Mobylette Spéciale 99 Z comporte deux filtres : un filtre de robinet et un filtre de carburateur. Pour démonter ce dernier, il est nécessaire de déposer le carter de chaîne droit. S'assurer de la propreté des filtres après tout démontage ou en cas de non-arrivée de carburant (Fig. 15).

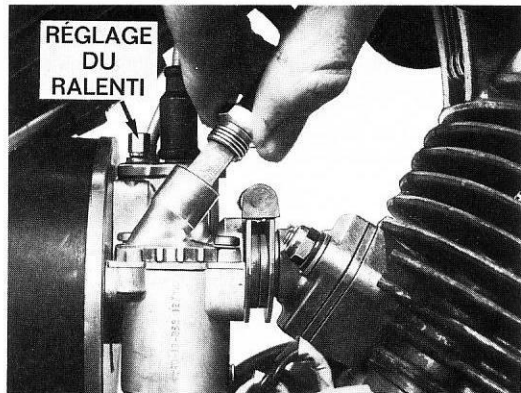


Fig. 15

Pour nettoyer le gicleur, retirer le carter de chaîne gauche et desserrer le gicleur avec un tourne-vis (Fig. 16).

BOUGIE :

Nous recommandons à nos clients de se servir de bougies de même marque et de même type que celles que nous livrons sur nos machines. En cas de ratés d'allumage ou de mauvais départs, démonter la bougie pour la nettoyer et vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de 4/10 de millimètre.

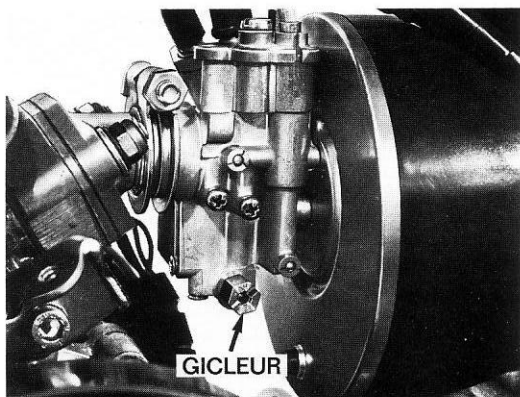


Fig. 16

VOLANT MAGNÉTIQUE - ALLUMAGE :

Le volant magnétique NOVI assure l'allumage du moteur et l'éclairage.

L'avance est de 1,5 mm. L'écartement des vis platinees est de 3 à 4/10 de mm. L'entretien du volant magnétique doit être confié à un Agent de la Marque.

ÉCLAIRAGE :

L'éclairage est assuré par le volant magnétique. L'interrupteur est situé sur le phare.

Employer à l'avant une lampe jaune 6 V 6 W à culot à vis, ballon 17, à l'arrière une lampe 6 V 4 W tube BA 9 S.

Utiliser, pour les clignotants, des lampes 12 V 21 W BA 15 S et, pour le stop, une lampe 6 V 4 W BA 15 S.

Les lampes d'origine sont les seules qui soient adaptées aux générateurs d'éclairage.

Les canalisations doivent être surveillées et conservées en bon état.

CHANGEMENT D'AMPOULES :

Deux fentes situées derrière la portière du phare, à gauche et à droite de la partie inférieure du phare, permettent d'introduire un tournevis ou une pièce de monnaie qui, par rotation, permettent de sortir l'optique.

Retirer le porte-ampoule pour changer l'ampoule.

Au remontage, bien veiller à engager le téton situé à la partie supérieure de l'ensemble optique dans son logement et appuyer sur la partie inférieure du bloc optique pour le verrouiller dans le corps du projecteur.

RÉGLAGE DU PHARE :

On rappelle qu'on effectue le réglage du phare par les vis de fixation latérales.

On doit éclairer la route sur une distance d'une trentaine de mètres.

AVERTISSEUR SONORE :

Aucun réglage n'est à effectuer sur l'avertisseur sonore Noviphone.

INCIDENTS DE ROUTE

Les pannes sérieuses sont extrêmement rares; toutefois, il peut s'en produire de très légères et il est bon de savoir y remédier immédiatement :

I - LE MOTEUR NE PART PAS

Deux causes : allumage ou arrivée d'essence.

a) ALLUMAGE

— Vérifier si la bougie n'est pas encrassée. La nettoyer à l'essence et gratter les pointes à la toile émeri. Vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de **4/10 de millimètre**.

— Voir si le fil de bougie n'est pas coupé.

— Dans le cas d'une bobine extérieure, vérifier si le fil d'arrivée n'est pas à la masse ou si le fil de masse n'est pas coupé.

— Si l'allumage ne fonctionne toujours pas, c'est que le volant ou l'antiparasitage est défectueux. S'adresser à un Agent de la Marque.

b) ARRIVÉE D'ESSENCE

— S'assurer que le carburant arrive bien au carburateur en dévissant le filtre du carburateur. Sinon nettoyer ce filtre et, éventuellement, le filtre du robinet. Vérifier que le trou de mise à l'air du bouchon de réservoir n'est pas obstrué.

— Si le carburateur ne fonctionne que starter ouvert, c'est que le gicleur principal est bouché. Dans ce cas, il est possible de rouler quelques kilomètres en utilisant le starter par petites pressions successives.

— Pour déboucher le gicleur, utiliser la pompe à pneu en prenant soin de ne pas introduire de poussière.

Un gicleur qui vient d'être nettoyé peut s'obstruer plusieurs fois de suite, si le carburateur contient de l'eau ou des corps étrangers.

Si le carburateur est noyé, c'est qu'une impureté quelconque empêche le pointeau de reposer sur son siège ; il suffit de nettoyer le tout et de le remettre en place ensuite. Si le pointeau est usé, il convient de le remplacer.

II - LE MOTEUR TIRE MAL

a) ALLUMAGE

— Vérifier la bougie.

— Faire vérifier le volant par un Agent de notre Marque.

b) CARBURATEUR

— Une arrivée d'essence insuffisante (un filtre partiellement obstrué) peut être la cause d'une baisse de puissance à haut régime. Nettoyer les filtres.

— Une marche saccadée, dite marche en quatre temps, indique soit un excès de carburant qui sera compensé par le montage d'un gicleur plus petit, soit un excès de calamine à l'échappement. S'adresser à un Agent de notre Marque.

— Sur les machines livrées avec un gicleur supplémentaire, il y a lieu, après la période de rodage, de monter ce gicleur à la place du gicleur d'origine.

Ceci mis à part, ne changer le réglage du carburateur qu'en cas de nécessité absolue. S'adresser à un Agent de notre Marque.

c) TRANSMISSION

— Un excès ou un défaut de tension de la courroie, ou un excès de tension de la chaîne, peuvent être la cause d'un manque de puissance. Se rappeler à ce sujet que, sur les machines à suspension arrière, le réglage de la tension de chaîne doit être effectué la **machine étant montée par un conducteur.**

RESUME DES OPERATIONS D'ENTRETIEN

- 500 km : première vidange de la boîte-relais;
- 1 500 km : rôdage terminé.

TOUS LES 1 000 km :

Graisser à la fois l'embrayage et le changement de vitesse automatique à la BP ÉNERGREASE C 3 G.

Nettoyer la chaîne avec un chiffon et graisser avec BP ÉNERGOL MOTOR OIL SAE 50.

Graisser le renvoi de compteur à la BP ÉNERGREASE C 3 G.

TOUS LES 2 000 km :

Surveiller le niveau de l'huile dans la boîte-relais.

TOUS LES 4 000 km :

Vidange de la boîte-relais et remplissage avec 85 cm³ d'huile BP ÉNERGOL SAE 40.

TOUS LES 6 000 km :

Faire graisser par un Agent de la Marque les moyeux avant et arrière avec BP ÉNERGREASE L2 Multipurpose.

Faire décalaminer l'échappement.

Faire vérifier l'écartement des vis platinées.

TOUS LES 12 000 km :

Faire un décalaminage complet.

Mettre de temps à autre un peu d'huile aux entrées de câbles.

VUE EN COUPE DE LA BOITE-RELAIS

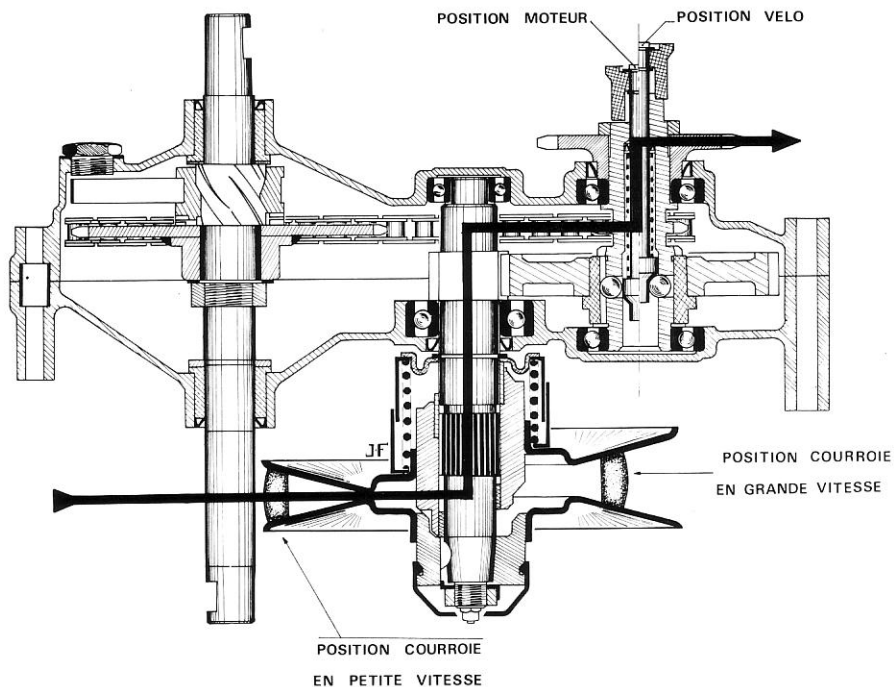
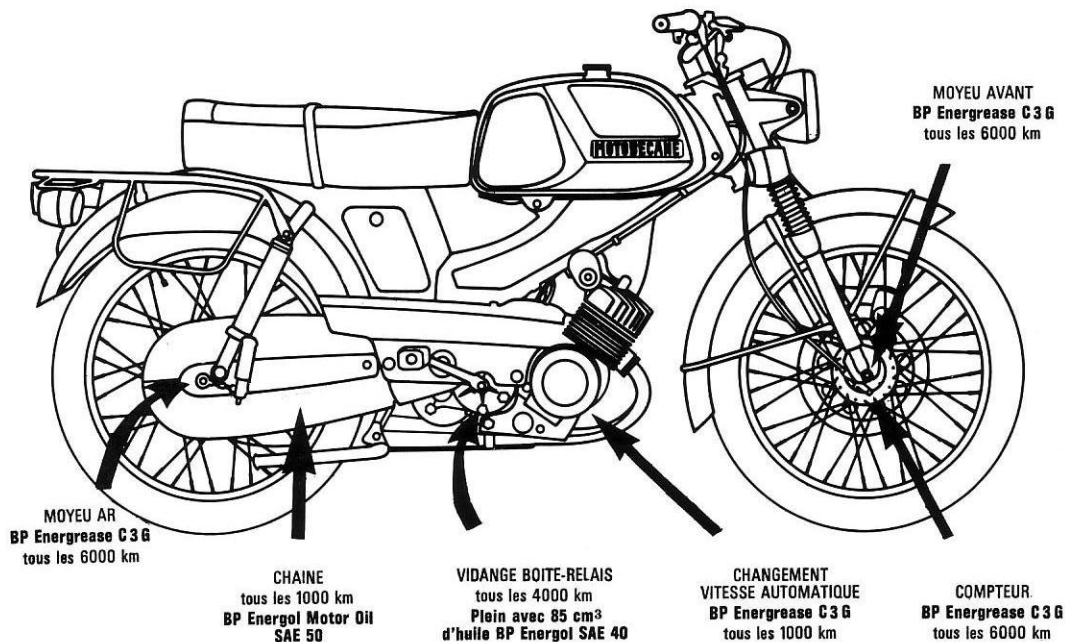


SCHÉMA DE GRAISSAGE



CONDITIONS DE GARANTIE

1° La garantie de nos machines est de 6 mois. Elle se limite strictement au remplacement ou à la remise en état, à notre convenance, des pièces reconnues par notre Service Technique comme défectueuses au point de vue fabrication ou défaut de matière. Cette garantie ne peut entraîner aucune responsabilité de notre part, en cas d'accidents de personnes ou de choses ayant pu résulter de tels défauts.

2° Les frais de main-d'œuvre relatifs aux démontage, remontage et essais, de même que ceux d'entretien et de port aller et retour, restent à la charge du client. Nous ne participons en aucun cas, aux frais et conséquences résultant de l'immobilisation du véhicule.

3° Les échanges et les remises en états, faits au titre de la garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

4° Les machines transformées, modifiées ou réparées en dehors de nos Ateliers, ou par des tiers autres que nos Agents Officiels « ou encore avec emploi de **pièces détachées non d'origine** » perdront le bénéfice de la garantie. Il en sera de même si les instructions d'utilisation (graissage, rodage, entretien) mentionnées sur les notices remises avec chaque machine n'ont pas été suivies. La garantie est subordonnée à l'application des prescriptions relatives au carburant à utiliser telles que précisées dans la présente notice.

5° En ce qui concerne les organes et accessoires qui ne sont pas de notre fabrication (roulements, pneus, bougies, éventuellement batteries, etc.), la garantie se limite à celle du fournisseur intéressé.

6° Les ressorts, lampes, verres et commandes (câbles et gaines) ne sont ni garantis ni échangés.

7° Lors d'envoi par nos Concessionnaires de pièces ou d'organes à échanger ou à réparer sous garantie, il est nécessaire d'indiquer :

- a) les numéros cadre et moteur de la machine,
- b) la date de mise en circulation,
- c) le kilométrage effectué,
- d) la marque et la qualité de l'huile employée.

CONDITIONS ESSENTIELLES D'ÉCHANGE-RÉPARATION

1° Les organes à échanger doivent nous parvenir par l'intermédiaire de nos Concessionnaires complets et réparables.

Les plaques « moteur » devront être retirées et conservées par l'expéditeur pour être replacées sur le moteur échangé.

2° S'il s'agit d'un moteur, il devra être complet c'est-à-dire muni du volant magnétique, du carburateur et des pattes de fixation.

3° Les moteurs étant fournis complets suivant le paragraphe ci-dessus, toutes pièces manquantes sur les moteurs ou ensembles usagés à remplacer seront débitées en sus de l'échange-réparation. Ces pièces ne seront ni reprises, ni créditées.

4° Les organes à échanger devront nous parvenir franco de port. Les frais de port et d'emballage pour le retour seront à la charge du client.

5° Nos échanges-réparations ne concernent que des appareils usés normalement, toutes pièces principales détériorées accidentellement (quelle qu'en soit la cause) telles que carter, cylindre (ailettes cassées ou filets d'échappement détruits, de même que les ensembles non réparables tels que vile-brequin, cylindre, etc.) seront également débités en sus suivant le tarif en cours des pièces détachées

6° Les moteurs et organes comportant des pièces non d'origine ne pourront pas bénéficier des conditions d'échange-réparation. Ils feront l'objet d'un devis de remise en état qui ne sera entreprise qu'après accord. En cas de non accord, les moteurs ou organes seront rendus non réparés contre débit des frais de démontage et d'établissement du devis, et s'il y a lieu, de remontage (à préciser).

TRÈS IMPORTANT. - Ce n'est donc qu'après examen des moteurs et organes parvenus en nos Ateliers, que suivant leur état, il sera décidé, soit des possibilités d'Échange-Réparation, soit de la remise en état sur devis, celle-ci obligatoirement plus onéreuse.

TRÈS IMPORTANT

*Pour le meilleur usage de
votre Mobylette Spéciale 99 Z,
nous préconisons exclusivement*

BP-ZOOM

*La garantie de notre matériel est
subordonnée à son seul emploi.*

EXTRAIT DU CODE DE LA ROUTE

AVANT DE ROULER

RÈGLEMENTATION PROPRE AUX CYCLOMOTEURS :

- Age minimum 14 ans.
 - Interdiction de transporter un passager de plus de 14 ans.
 - Pour le transport d'un passager de moins de 14 ans, la machine doit comporter un siège aménagé (poignée ou sangle et repose-pieds).
- Un enfant de moins de 5 ans doit obligatoirement être placé dans une corbeille, ou sur un siège muni de courroies d'attache.
- Votre Mobylette doit porter une plaque métallique indiquant le nom et le domicile du propriétaire.

— Vous devez être muni d'une pièce d'identité.

— Nous vous rappelons que l'assurance contre les accidents causés aux tiers est obligatoire. Ayez sur vous votre attestation d'assurance.

VÉRIFICATIONS CONSEILLÉES AVANT LE DÉPART :

— Vérifier vos freins (leur réglage est très aisé), votre éclairage et la propreté de votre catadioptre.

AUX CROISEMENTS :

Signaux lumineux :

VERT : Voie libre, vous pouvez passer.

JAUNE : Ne passez que si vous êtes engagé, sinon arrêtez-vous.

ROUGE : Arrêt absolu.

« JAUNE CLIGNOTANT » : Signal de danger. Passage autorisé, mais laissez la priorité aux véhicules qui viennent de la droite.

« ROUGE CLIGNOTANT » : Danger grave. Arrêt absolu.

En règle générale, à tous les croisements, ralentir et utiliser l'avertisseur, sauf dans le cas d'interdiction d'emploi de l'avertisseur sonore.

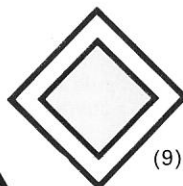
RÈGLES DE PRIORITÉ

1° **DANS LES AGGLOMÉRATIONS**, priorité au véhicule venant de droite.

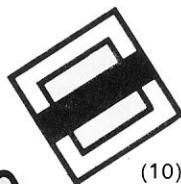
2° **EN DEHORS DES AGGLOMÉRATIONS** :

A - Vous êtes sur une route à grande circulation

- 1° Vous rencontrez le **panneau 9**. Vous êtes sur une route prioritaire.
- 2° Le **panneau 10** vous indique que vous n'avez plus la priorité (provisoirement ou définitivement).
- 3° Vous rencontrez le **panneau 11**, vous allez croiser une route secondaire et vous avez la priorité, ce qui n'exclut pas la prudence.
- 4° Vous rencontrez le **panneau 12**, vous allez croiser une autre route à grande circulation. La priorité appartient au véhicule qui vient de droite.



(9)



(10)



(11)



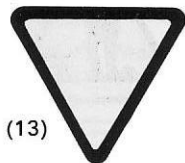
(12)

B - Vous êtes sur une route secondaire

- 1° Vous rencontrez le **panneau 13**, vous allez croiser une route à grande circulation. Tous les usagers de cette route ont la priorité sur vous.
- 2° Vous recontrez le **panneau 14**, vous allez croiser une autre route secondaire, la priorité appartient au véhicule qui vient de droite.
- 3° Au **panneau STOP**, il faut marquer l'arrêt à la limite de la chaussée abordée, céder le passage aux véhicules circulant sur la ou les autres routes et ne s'y engager qu'après s'être assuré de pouvoir le faire sans danger.

Arrêt obligatoire, même si aucun véhicule n'est en vue.

De toute façon, la prudence s'impose à tous les carrefours, et il vaut mieux perdre la priorité que de risquer un accident.



(13)



(14)



(15)

STATIONNEMENT

SUR ROUTE : rangez-vous sur l'accotement.

EN VILLE : le stationnement est interdit :

- d'une façon générale, lorsqu'il y a un panneau d'interdiction (**panneau 16**);
- sur les passages cloutés;
- aux arrêts d'autobus;
- devant les portes cochères;
- sur les ponts;
- devant les trottoirs signalés par une bande rouge interrompue.

Par contre, au **panneau 17**, il vous est interdit de vous arrêter, même momentanément.



(16)



(17)

Il vous faut aussi connaître les panneaux suivants :

SIGNAUX D'INTERDICTION



Interdiction de
tourner à droite



Interdiction de
tourner à gauche

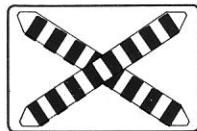


Avertisseur
interdit



Interdit à tous
véhicules dans
les deux sens

SIGNAUX DE DANGER



Évitez de faire du BRUIT...

L'échappement libre est interdit et vous ne devez ni supprimer, ni modifier le silencieux de votre moteur.

Évitez de faire de la FUMÉE...

Il est parfaitement inutile et même nuisible d'utiliser un mélange contenant plus d'huile que ne l'indiquent les prescriptions de la notice, vous encrasseriez votre bougie, votre échappement se calaminerait et votre moteur émettrait des fumées gênantes pour les autres usagers.

Évitez de faire des PARASITES radio-électriques...

Votre Mobylette est munie d'un dispositif anti-parasite étudié pour ne nuire en rien au bon fonctionnement du moteur, et il vous est interdit de le supprimer ou de le modifier.



MOTOBECANE

Société Anonyme au Capital de 59.357.550 Francs

16, Rue Lesault - 93502 PANTIN CEDEX

T É L É P H O N E : 8 4 3 - 9 3 - 4 1

C. C. P. PARIS 1597-97 - R. C. Paris 542 070 115 B

TELEX : 220 206 MOTOBKN - PANTN